

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

# MONTREAL - Rendez-vous saint frère André

28 octobre au 01 novembre 2010

1.Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 2.Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 3.Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 4.Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
 Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
 Tél. (résidence) : \_\_\_\_\_ Tél. (travail) : \_\_\_\_\_  
 Tél. (cellulaire ou portable) : \_\_\_\_\_  
 Courriel : \_\_\_\_\_  
 Date et heure d'arrivée : \_\_\_\_\_ Sur vol : \_\_\_\_\_  
 Date et heure de départ : \_\_\_\_\_ Sur vol : \_\_\_\_\_

Option désirée (cochez  selon votre préférence. Si ce choix n'est plus disponible, nous vous aviserons) :

HOTELS	Type d'occupation	Prix- 3 nuits 28 au 31 oct.	Prix- 4 nuits 28 oct .au 01 nov.
<b>Travelodge</b> (2 ½ étoiles)	occ.1	499 \$	595 \$
	occ.2	<b>339 \$</b>	<b>399 \$</b>
<b>Quality Hôtel centre-ville</b> (3 étoiles)	occ.1	605 \$	750 \$
	occ.2	<b>415 \$</b>	<b>499 \$</b>
	occ.3	349 \$	409 \$
	occ.4	<b>320 \$</b>	<b>365 \$</b>
<b>Delta</b> (4 étoiles)	occ.1	729 \$	920 \$
	occ.2	<b>499 \$</b>	<b>599 \$</b>

En option : spectacle son et lumière a la Basilique Notre-Dame : 15\$ par personne \_\_\_\_\_  
 (incluant le transport)

Votre signature signifie que vous avez lu les conditions générales de *Spiritours* et que vous les acceptez.

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Veuillez retourner ce formulaire dûment rempli avec votre chèque de dépôt à l'ordre de Spiritours à l'adresse suivante : **Spiritours, 1695, boul. St-Joseph est, bur.100, Montréal, Qc. H2J 1N1.**

Le coût de votre forfait

Prix par personne  
\$ \_\_\_\_\_

X \_\_\_\_\_  
# de personnes

Spectacle  
\$ \_\_\_\_\_

X \_\_\_\_\_  
# de personnes

TOTAL  
\$ \_\_\_\_\_



## CONDITIONS GÉNÉRALES

### Dépôt et paiement

Un dépôt de 25% par personne est requis au moment de votre réservation ainsi que la prime d'assurance-annulation si désiré. Le solde devra être payé au complet au moins 60 jours avant le départ. En cas de retard pour le paiement final, notez que la réservation sera automatiquement annulée entraînant les frais d'annulation sous-mentionnés.

### Frais d'annulation

Jusqu'à 60 jours avant le départ : 25% de pénalité

De 60 à 30 jours : 50% de pénalité

À moins de 30 jours du départ : aucun remboursement

Changement de nom : frais de 50\$. À moins de 30 jours, toute modification sera considérée comme une annulation.

Spiritours ne saurait être tenu d'intervenir lors de difficultés entre les autorités d'un pays et un membre du groupe qui ne se serait pas conformé aux lois, coutumes, règlements et traditions du pays d'accueil.

### Assurances

Les voyageurs sont invités à se procurer une assurance-annulation dans l'alternative où, pour des raisons majeures (maladie, blessure ou décès survenant à eux-mêmes ou à un membre de leurs proches) ils devaient annuler leur voyage avant le départ ou modifier l'itinéraire en cours de route. De plus nous recommandons fortement de prendre une assurance-médicale. Le coût des assurances n'est en aucun cas remboursable. Les voyageurs doivent prendre connaissance dans leur contrat d'assurance de la nature de la garantie, des risques assurés, des exclusions, limitations et réductions de garanties, ainsi que des procédures de résiliation que contient le produit d'assurance.

### Réclamation

Vous devez aviser le représentant de Spiritours le plus rapidement possible de toute réclamation éventuelle. À l'étranger, vous devez immédiatement communiquer avec votre accompagnateur ou auprès de la direction de l'hôtel afin que la situation puisse être corrigée.

### Prix indiqués

Sauf en cas d'indication contraire, tous les prix sont en dollars canadiens. Ces prix sont sujets à changement sans préavis au moment ou avant le temps du paiement final. Un changement peut survenir suite à la dévaluation du dollar canadien ou de l'augmentation du coût du pétrole...etc.

### Responsabilité de Spiritours

Spiritours ne peut être tenu responsable des actes, oublis, erreurs ou événements, pertes, dommages ou accidents durant le voyage, ainsi que des retards ou annulation dus à une compagnie de transport. Spiritours ne peut être tenu responsable de quelque dommage subi par le voyageur pour maladie, blessure, perte, incommodité ou anxiété. Spiritours décline également toute responsabilité quant à tout dommage découlant d'un acte gouvernemental, de troubles politiques, grèves, actes fortuits. Spiritours n'effectuera aucun remboursement quelles que soient les circonstances d'un retour prématuré ou d'une partie non-complétée, ni pour les services non-utilisés par les voyageurs. La responsabilité de Spiritours découlant du défaut de fournir un service ou un avantage décrit dans le présent document est limitée au coût de tel service ou avantage.

### Responsabilité du voyageur

Le voyageur s'engage à accepter toute directive raisonnable relative au forfait émis alors que le passager est à l'étranger. Dans le cas où un passager aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, et qui persiste dans sa conduite malgré un avertissement formel du fournisseur de services et/ou de son représentant, le passager sera expulsé du groupe et devra assumer tous les frais occasionnés par sa conduite y compris tous les frais supplémentaires que le passager devra déboursier pour son hébergement, nourriture et transport.



## AUTORISATION POUR DÉBIT SUR CARTE DE CRÉDIT

Par la présente, je, \_\_\_\_\_ autorise Spiritours à débiter ma carte de crédit au montant de \_\_\_\_\_\* pour le forfait « Montréal – Rendez-vous saint frère André » en octobre 2010.

Type de carte (Visa, Master Card\*\*) : \_\_\_\_\_

Numéro de carte de crédit : \_\_\_\_\_

Expiration : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

\*Montant maximum par transaction : 6 000\$

\*\*Nous n'acceptons pas les cartes American Express